

La première rafle de Nyons 26 août 1942

Une centaine de Juifs, pour la plupart sarrois, s'était installée dans la petite cité méridionale de Nyons. Une cinquantaine de Juifs français réfugiés venus de la zone occupée s'ajoute à cet effectif en 1942. « *Ils vivaient tranquilles chez nous jusqu'au jour où le gouvernement de Vichy, s'étant mis aux ordres d'Hitler, commença lui aussi la chasse aux juifs* ». En vertu des mesures de regroupement des israélites étrangers dans le département de la Drôme, ordre est donné d'arrêter les Juifs sarrois, réfugiés à Nyons ou ses environs.

Sont appréhendés Max Lévy, 54 ans, Marthe Séligmann, 59 ans, sa fille Frida, 31 ans, son fils Auguste, 27 ans, (son mari Richard échappe à cette rafle, mais sera arrêté par la gendarmerie six mois plus tard) les époux Jacob, Berthe, 45 ans, et Oscar, 57 ans, marchand de bestiaux, les trois frères et sœurs Wollstein, Hubert ou Herbert, 28 ans, Érich, 27 ans, et Ursule, 22 ans, arrêtés dans leur « *villa des Oliviers* » alors que leur père Berthold réussit à échapper à la rafle. Enfin Kurt Lévy, 33 ans, et Léon Wollheim, 40 ans. Tous mourront à Auschwitz.

Dans la même rafle, se trouvaient des parents mentionnés par ailleurs de Travailleurs Étrangers du camp de Crest : Anne Weiler épouse de Walter (ils s'étaient mariés à Nyons en 1936), arrêtée à Nyons « *en pleine rue près de l'église* » et Henri Wolf, fils de Willy. Une douzaine d'arrestations donc, c'est-à-dire beaucoup moins qu'escompté.

22 familles sur 27 avaient réussi à se cacher, certains hommes gagnent même la clandestinité dès ce moment. Le sous-préfet doit se justifier de cet échec partiel en expliquant que les Juifs sarrois de Nyons « *sont en général riches et habiles à se procurer du ravitaillement pour en faire profiter leurs amis. Certains, comme la famille Hirsch, qui produit une part importante du lait de Nyons, jouissent de nombreuses et solides amitiés dans la ville* » et en arguant du soutien des milieux protestants et des adversaires du gouvernement. C'est pourquoi il pense qu'ils « *ont sans doute été prévenus de la mesure qui les visait et [ont] levé le pied la veille* ».

Bien sûr, une bonne part de la population les aide et cette proportion ira grandissant. Ainsi, un gendarme de la brigade avait fait prévenir par son fils, camarade d'école de Werner Salmon, la famille de Rudolf Salmon qu'il avait reçu l'ordre de les appréhender. Mais l'administration pétainiste a aussi ses informateurs locaux, comme en témoigne cette lettre adressée le 8 septembre 1942 par le chef du cabinet militaire du chef de l'État à GC, logé dans le plus grand hôtel de la ville : « *Le Maréchal Pétain me charge de vous accuser réception de votre communication du 31 août et de vous remercier de lui avoir signalé les faits qui y sont relatés* ».

Le 7 octobre 1942, le préfet de la Drôme écrit au sous-préfet de Nyons : « *J'ai l'honneur de vous informer qu'il y a lieu de mettre à la disposition de leurs propriétaires les logements des israélites étrangers qui ont fait l'objet de mesures de regroupement du 26 août 1942. Les meubles et objets divers leur appartenant devront être mis en lieu sûr dans un local municipal, les vivres et denrées périssables qui pourraient être découverts seront versés au ravitaillement général qui devra vous en délivrer reçu. Ces instructions doivent être appliquées sans délai* ».

Auteurs : Robert Serre

Sources : Robert Serre, *De la Drôme aux camps de la mort*, Valence, Peuple Libre/Notre Temps, 2006. *Études drômoises* n° 27, octobre 2006. Société d'Études nyonsaises, *Terre d'Eygues* n° 33, 2004. Albin Vilhet, *La Résistance dans le Nyonsais*, Notre temps, Valence 1982.